

Discours de Naomi Pétrine,
Conseil d'administration du CTIG
le 28 novembre 2022,
Hôtel Canella Beach – Gosier

Monsieur le Président du Conseil Régional,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Madame la Présidente du Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Communautés d'Agglomération,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et messieurs,

C'est avec une immense fierté et une grande joie que j'ai pris, le 15 novembre dernier, la fonction de Directrice générale du CTIG. Je me réjouis de ma présence parmi vous aujourd'hui. Je tiens particulièrement à remercier la Présidente du Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe, Mme Sonia TAILLEPIERRE, pour la confiance qu'elle m'accorde. Je remercie également l'ensemble du Conseil d'Administration du CTIG de leur entier soutien.

Je souhaite, dans un premier temps, vous retracer le parcours qui a été le mien et qui est essentiellement empreint d'une véritable passion pour ce métier qu'est le tourisme. Après avoir travaillé pour le numéro 2 mondial de la croisière, Royal Caribbean International, j'ai intégré les services de la Région Guadeloupe suite à ma réussite au concours d'attaché territorial. Responsable de l'Observatoire Régional du Tourisme, puis chef du service tourisme, j'ai participé pendant 5 ans à la mise en œuvre des politiques publiques touristiques régionales.

En 2018, j'ai intégré la Direction de l'Économie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités (l'ex DIECCTE) en qualité de chargée de mission tourisme, commerce et artisanat. Quatre ans plus tard, lauréate de l'examen d'attachée principal d'administration de l'État au Ministère de l'Économie et des Finances, j'ai candidaté et obtenu le poste de directrice du CTIG.

Ces différentes expériences m'ont permis d'avoir une parfaite connaissance des enjeux touristiques auxquels la Guadeloupe est confrontée. Parmi ces derniers, deux défis majeurs : l'e tourisme et l'environnement.

La Guadeloupe doit faire face aujourd'hui, à la sortie de la crise Covid, au changement de comportement des touristes. Ceux-ci sont dorénavant soucieux de leur empreinte carbone lors de leur déplacement, de la durabilité de leurs hébergements et activités, et du niveau de digitalisation de la destination. Il appartient aujourd'hui à chaque acteur d'intégrer un développement touristique durable et digital de qualité si nous souhaitons demeurer une destination incontournable.

La Présidente du CTIG a fixé une feuille de route claire :

- Structurer le CTIG, en organisant les directions pour qu'elles soient performantes. Il s'agira pour nous de mener une évaluation des actions réalisées, d'établir une politique de recettes et de programmer un plan d'actions pertinent pour les années à venir.
- Référencer l'offre touristique, la qualifier et assurer sa commercialisation grâce au système d'information touristique. La Région s'est dotée d'un outil indispensable aux destinations, qu'elle met à disposition des offices de tourisme. Le CTIG participera activement à son déploiement et à son optimisation sur le territoire. Une politique de marque

sera menée afin de professionnaliser les acteurs et de bénéficier d'une présence nationale et internationale.

- Cibler les marchés à fort potentiel et promouvoir la destination en concertation avec les partenaires. Le CTIG doit répondre aux attentes des professionnels qui souhaitent conquérir des clientèles de catégorie socio-professionnelle élevée afin de maximiser les retombées économiques sur le territoire tout en lissant la saisonnalité. Pour ce faire, nous ferons appel à la Direction de l'Observatoire Régional des Etudes et de l'Information Touristique, afin d'obtenir des statistiques pertinentes pour notre positionnement. Enfin, le CTIG aura à cœur d'intégrer la population guadeloupéenne dans l'économie du tourisme car ce sont les premiers touristes de leur territoire, et les premiers prescripteurs de la destination.

L'atteinte de ces objectifs est subordonnée à l'adhésion et la contribution de tous les organismes de gestion de la destination. Nous contractualiserons avec chaque collectivité une convention de partenariat et nous déclinons un plan d'action à mettre en œuvre.

Je ne peux pas terminer mon discours sans vous présenter mes principaux collaborateurs.

Je leur demande de bien vouloir me rejoindre.

Madame Maité MARIE-ANTOINETTE, directrice de la demande,

Madame Amandine ABATUCI, directrice du digital,

Monsieur Marc MIGEREL, directeur administratif et financier,

Monsieur Aurélien ANZALA, directeur de l'offre,

Et monsieur Rodrigue SOLITUDE, directeur général adjoint.

Je tiens particulièrement à les remercier pour le travail accompli ces dernières années et leur implication quotidienne au service de notre territoire, notre belle destination Guadeloupe !